NOM:……. Prénom:…… Date:……/……/2026 Signature des parents:

Happy Halloween!

LUNDI 19 OCTOBRE

☐ 9h15-18h €

SORTIE LUDEMIA A PERPIGNAN

MARDI 20 OCTOBRE

☐ 10h-12h

FRESQUE D'HALLOWEEN

☐ 14h-18h

TOURNOI DE PING-PONG

MERCREDI 21 OCTOBRE

☐ 10h-12h

BADMINTON

☐ 14h-18h

CHASSE AU TRESOR « LA MALEDICTION DU POINT JEUNES »

JEUDI 22 OCTOBRE

☐ 10h-18h

JOURNEE FOOT

☐ 10h-18h

JOURNEE ATELIER CREATIF

VENDREDI 23 OCTOBRE

☐ 10h-12h

CUISINE D'HALLOWEEN

☐ 14h-18h €

PLAY I - REALITE VIRTUELLE

MARDI 27 OCTOBRE

☐ 14h-22h €

SORTIE CINE/CREPERIE A PERPIGNAN

MERCREDI 28 OCTOBRE

☐ 10h-12h

TROTTINETTES AU FLOW PARK

☐ 14h-18h

RIFLE / LOTO

JEUDI 29 OCTOBRE

☐ 10h-12h

PREPA COULOIR DE LA PEUR

☐ 14h-18h

Quiz

VENDREDI 30 OCTOBRE

☐ 10h-12h

PREPA COULOIR DE LA PEUR (SUITE)

☐ 14h-18h

DEFIS 100 POINTS

SAMEDI 31 OCTOBRE

☐ 14h-22h €

SOIREE HALLOWEEN

- MAQUILLAGE
- CHOREGRAPHIE
- APERO MONSTRE
- COULOIR DE LA PEUR

€ = Activité payante (voir tableau au verso) = Prévoir un pique-nique ☐ = coche la case de l'activité de ton choix

HORAIRE D'OUVERTURE (HORS SORTIE) : 10H00-18H00. L'accueil au Point Jeunes peut être fermé les jours de sortie.

Maison de la jeunesse et des loisirs

4 allée Paul Claudel, 66200 Corneilla del Vercol

Tel:04.68.22.73.37 / 06.47.61.74.01

Mail: pj@corneilla-del-vercol.com

Tarifs en fonction du quotient familial (régime général CAF)

Quotient Familial	SORTIE LUDEMIA 19/10	PLAY I – REALITE VIRTUELLE 23/10	SORTIE CREPERIE + CINE 27/10	SOIREE HALLOWEEN 31/10
0 à 450	11€	8€	9€	1,50€
451 à 750	14€	10€	12€	1,50€
751 à 1000	16€	11€	14€	1,50€
1001 et plus	17€	12€	15€	1,50€
Extérieurs	32€	22€	27€	3€

Paiement des activités:

Après réception de la facture, le paiement s'effectue à la Mairie: 1 rue du Tonkin (aux horaires d'ouverture de la mairie) ou en ligne (voir site internet de la Mairie). Possibilité de laisser votre règlement par chèque, sous enveloppe et avec le talon de la facture, dans la boite aux lettres de la Mairie.

Allocataire MSA: les tarifs sont les mêmes que ceux appliqués au quotient 1001 et plus, Demander à la MSA le formulaire « Aide aux loisirs et aux vacances 2026 » afin d'accéder à des aides complémentaires.

Inscription aux activités: L'inscription est obligatoire, que l'activité soit gratuite ou payante. Les inscriptions enregistrées (cases prévues sur le programme) sont prioritaires. Attention, le nombre de places est souvent limité! Venez vous inscrire au moins une semaine avant la date de l'activité.

Horaires d'ouverture (Hors sorties): 10h-18h. L'accueil au point jeunes peut être fermé les jours de sortie.

Désistements/ Absences : A signaler par écrit au moins 5 jours ouvrables avant la date de l'activité par les parents. Seuls les adhérents sont autorisés à fréquenter le point jeunes et à participer aux activités.